

PROTECTION DE L'ENFANCE Les héros ignorés de la seconde ligne

Plus que jamais, la protection de l'enfance apparaît comme une politique publique à l'égard de laquelle les gouvernants observent une discrétion bien singulière alors qu'elle est une mission incontestablement prioritaire. Dans la situation actuelle, ceux qui continuent d'intervenir à domicile ou qui accueillent des enfants dans des lieux collectifs ou familiaux, méritent d'être reconnus comme prioritaires de la seconde ligne.

En dépit du manque de masques, de solution hydroalcoolique, de gants, ils poursuivent leur activité sur « le front » malgré les risques, malgré les peurs légitimes. Mais pour combien de temps encore ? Et pourtant, ils ne sont jamais cités parmi les héros de la seconde ligne. Le ministre de la Santé, aussi ministre des Solidarités, serait bien inspiré, s'il pouvait, ne serait-ce qu'une fois, saluer publiquement ces héros de la protection de l'enfance ! Maigre réconfort sans doute, mais reconnaissance tout de même de l'utilité de leur mission.

Pourquoi un tel silence ? Serait-ce parce que la protection de l'enfance est habituellement mise sur l'avant-scène lorsque les drames l'accablent, pointée pour ses insuffisances mais jamais pour ses réussites ? Ou pire, est-ce parce qu'elle semble insignifiante aux yeux des gouvernants et non prioritaire pour notre pays ? Seules certaines voix locales s'en émeuvent et font avec les moyens du bord.

Certes, le Secrétaire d'Etat, Adrien Taquet, assure des rendez-vous périodiques avec les représentants des associations de protection de l'enfance, ce qu'il faut saluer. Certes, il a œuvré pour que des messages d'alerte soient relayés à propos des enfants en risque de danger confinés dans le huis-clos familial. Certes, il est présent dans les médias qui s'intéressent encore à ce sujet.

Mais ce n'est pas assez. Il faut que la protection de l'enfance obtienne rapidement les moyens nécessaires à la poursuite de sa mission. La CNAPE appelle à ce que tous ceux qui continuent de l'assurer puissent bénéficier *a minima* de masques en nombre suffisant. Pour cela, il faut les reconnaître comme des prioritaires de la seconde ligne. Cet équipement est aussi indispensable pour ceux qui aujourd'hui n'interviennent plus qu'à distance auprès des enfants et des familles à domicile, mais dont le retour est souhaitable en raison de situations qui, par la durée du confinement, risquent de s'aggraver.

N'attendons pas que des drames éclatent ou de les déplorer à l'issue du confinement pour se soucier de la protection de l'enfance. Elle doit être une préoccupation permanente au plus haut niveau, y compris et *a fortiori* en ce temps de crise sanitaire.

CONTACT

**Marie-Charlotte
Lanniée**

Responsable de la
communication
01 45 83 07 00
mc.lanniee@cnape.fr